

Le système judiciaire suédois

Un exemple réussi de gestion de l'information dans le secteur public

Bénéfices

- Simplification de la gestion des systèmes informatiques en dissociant le référentiel et les applications
- Amélioration de l'efficacité opérationnelle et diminution des coûts de gestion des systèmes
- Communication facilitée avec la police, l'institution carcérale, le service de liberté surveillée et les autres institutions judiciaires
- Meilleur accès aux informations

Présentation de l'activité

Le Parquet général de Suède a sous sa direction trois bureaux responsables des poursuites judiciaires (chargés respectivement de la lutte contre la corruption, des crimes et délits touchant la police et des affaires de sécurité), auxquels s'ajoutent trois bureaux chargés des dossiers internationaux.

Cette institution emploie environ 1 100 fonctionnaires et gère environ 100 000 affaires criminelles par an. Parmi ces fonctionnaires, plus de 770 sont des procureurs. Les trois tâches principales d'un procureur consistent à enquêter sur des crimes ou délits, décider s'il y a lieu ou non d'engager des poursuites et intervenir devant les tribunaux.

Les enquêtes judiciaires se mènent en collaboration avec la police. À l'issue d'une enquête préliminaire, le procureur décide s'il dispose ou non de preuves suffisantes pour engager des poursuites. Si une action en justice est engagée, un procès est ouvert devant un tribunal. Le procureur est alors chargé de prouver que le prévenu est coupable de ce dont on l'accuse.

Enjeux

Le Parquet général de Suède cherchait une solution lui permettant de gérer la totalité des informations liées à une enquête et à ses suites judiciaires.

Son travail de réflexion novateur en la matière a largement reposé sur Mikael Dahlin, archiviste en chef et responsable du service de documentation de l'institution. M. Dahlin était auparavant archiviste pour le laboratoire pharmaceutique Astra. À ce poste, il était habitué à gérer des impératifs à la fois d'efficacité commerciale et de contrôle légal strict de la gestion des informations.

Lorsque M. Dahlin a rejoint le Parquet général de Suède, un projet de référentiel électronique était déjà en cours, mais il se limitait à une application spécifique. M. Dahlin a pressenti que des référentiels spécifiques des applications n'apporteraient pas les avantages que les capacités d'intégration d'un référentiel central pouvaient offrir. Il s'est également rendu compte que cette approche créerait des problèmes de migration au moment de changer d'applications et nuirait à la communication avec les autres institutions du système judiciaire. Il a donc imaginé de dissocier le référentiel et les applications et proposé une gestion active des informations critiques.

« Lorsque je suis arrivé au Parquet général de Suède en 2005, j'ai hérité de l'installation EMC Documentum alors utilisée pour certaines applications dans le cadre d'enquêtes criminelles. Mais nous avons finalement décidé de séparer le référentiel et les applications. Au début, cela nous a donné davantage de travail, mais nous pouvons voir aujourd'hui tous les avantages qu'offre un référentiel électronique unique pour toutes les activités du Parquet général de Suède », explique M. Dahlin.

Solution EMC

Aujourd'hui, le Parquet général de Suède utilise EMC® Documentum® comme base d'un référentiel électronique central pour gérer les informations de toutes ses applications. Ce référentiel central simplifie considérablement la gestion des systèmes informatiques par rapport au système précédent, ce qui représente un avantage majeur. Il améliore l'efficacité opérationnelle et réduit les coûts de gestion des systèmes.



Profil de l'entreprise

Parquet général de Suède

L'administration suédoise spécialisée dans les enquêtes et les actions en justice

Secteur d'activité

Secteur public

Implantation

Trois bureaux nationaux en Suède, plus trois bureaux internationaux

Solution métier

Gestion de dossiers, gestion de documents

Produits EMC

Plate-forme de gestion de contenu EMC Documentum

Le référentiel Documentum offre d'autres avantages pour la gestion des affaires criminelles, qui constitue la principale activité du Parquet général de Suède.

« Un dossier peut contenir de nombreux documents, dont certains sont parfois prêtés par la police pour la période pendant laquelle le procureur gère le dossier. Grâce au référentiel central du Parquet général de Suède, il sera beaucoup plus facile d'effectuer le suivi de ces documents, ce qui rendra le système judiciaire plus efficace », explique M. Dahlin.

Ce référentiel électronique est aussi un préalable indispensable à la transition envisagée par le Parquet général de Suède, qui souhaite abandonner le papier pour passer à une documentation entièrement numérique. Cette décision a été prise en 1998 et M. Dahlin est convaincu que les documents papier auront complètement disparu d'ici quelques années.

Autres avantages

Un référentiel central non lié à une application spécifique simplifie la transition vers de nouveaux systèmes, puisque seules les informations nécessaires aux dossiers en cours doivent migrer. Le reste se trouve déjà dans le référentiel et n'est alors pas concerné. Cela permet de réaliser des économies sensibles, sachant que l'élimination progressive d'un système et la migration des données selon des procédures classiques peuvent représenter jusqu'à 30 % des coûts engendrés par un nouveau développement.

Un référentiel central facilite aussi la communication avec la police, l'institution carcérale et le service de liberté surveillée, ainsi qu'avec d'autres institutions. Cet aspect est particulièrement important lorsque l'on sait que le procureur emprunte la plupart des informations concernant un dossier, puis les restitue une fois le jugement prononcé ou les poursuites abandonnées.

Le nouveau référentiel électronique offrira aussi aux citoyens une possibilité technique d'accéder aux informations détenues par le système judiciaire à leur sujet. Des questions politiques et juridiques restent à régler, mais il est probable que cette fonction sera jugée nécessaire, notamment une fois que le service de santé et d'autres organismes sociaux auront rendu les informations individuelles accessibles aux personnes qu'elles concernent.

Perspectives

La mise en œuvre de Documentum est une étape importante pour le Parquet général de Suède. Cependant, la tâche consistant à rendre plus efficace la gestion des informations par le système judiciaire n'est pas achevée. Aucune décision politique n'a encore été prise, mais il est question d'étendre les méthodes du Parquet général de Suède à tout le système judiciaire, selon M. Dahlin.

« Un référentiel n'est pas simplement une forme de stockage. C'est un service central qui gère les informations précisément pour ce qu'elles sont : des informations. Cela en fait quelque chose de tout à fait particulier ».

Mikael Dahlin, archiviste en chef et responsable du service de documentation

« Une fois qu'un modèle d'informations partagées existera pour l'ensemble du système judiciaire, il sera plus facile de déceler les failles de communication entre les diverses institutions qui le composent. La police, les procureurs, les tribunaux de première instance, l'institution carcérale ou le service de liberté surveillée utilisent tous une terminologie différente pour leurs dossiers. En rassemblant l'ensemble des connaissances sur un dossier au sein du référentiel, nous pouvons créer un dossier partagé sans forcer ces différentes institutions à utiliser la même terminologie. Il sera ainsi plus facile d'évaluer correctement le degré de confidentialité et il deviendra techniquement possible de donner un accès aux informations aux personnes concernées », prévoit M. Dahlin.

Contact commercial :



EMC²

where information lives®

EMC Computer Systems France
Immeuble "Le Capitole"
55 avenue des Champs Pierreux
TSA 20003
92729 Nanterre Cedex
France
Tél. : +33 1 46 95 80 00
Fax : +33 1 46 95 80 80
www.emc2.fr

Étape suivante

Pour en savoir plus sur la mise en œuvre d'un système plus efficace de gestion des dossiers utilisant EMC Documentum, rendez-vous sur notre site Web à l'adresse www.emc2.fr ou appelez le 0800 905 439.